

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 78 (1951)

Heft: 7

Artikel: Le palmarès de notre concours de légendes

Autor: Mayor, Maurice-Albert / Pouly, Lucien / Rieben, Georges

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227772>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le palmarès de notre concours de légendes



C'est une vingtaine de manuscrits que nous avons reçus et examinés avec soin. Ce sont ceux rédigés en patois qui nous ont paru le mieux répondre aux données mêmes de notre concours...

Merci à « Fanchette » pour le « développement » dont elle a accompagné son envoi de cinq lignes. Peut-être le publierons-nous quand la place disponible nous le permettra.

Une mention spéciale et félicitations du jury à M. Maurice-Albert Mayor, de Gimel, pour la présentation de son « concours » magnifiquement calligraphié en gothique avec, en tête, notre cliché des trois commères. La page eût mérité d'être photographiée et reproduite... Hélas ! on en est à l'ère des économies...

Voici le classement des lauréats :

Premier prix : 10 fr. (M. Maurice-Albert Mayor, à Gimel).

La Fanchette : Pensez-voi, la Sylvie à Loyon, le taupier, qui se porte candidate au Grand Conseil...

La grande Clara : Mon té, t'y possible ? une bedoume qui ne sait ni lire ni écrire !

La Julie : Elle dit que ça fait rien, son mari lui achètera un « radio-microfone » et une machine à écrire.

* * *

La Céline furieuse à la doctoresse : Madame, je suis donneuse de sang, un point c'est tout.

La doctoresse : Mais, Céline, je ne comprends rien à votre colère, expliquez-moi.

La Fanchette : Eh ben ! voilà, vous m'avez dit que je devais suivre un traitement avec de la penne à Céline (pénicilline), alors je lui demandais si...

Céline : Non, non et non. Je veux bien donner mon sang, mais ma penne, et bien... rave !

Deuxième prix : 5 fr. (Bibliothécaire de Panex).

— Qu'a-to, ma poûra Dzedî ? Té tote reinfrognâ !

— I a bin dètiè ; Mouesa-vo va quiè ce tzaravouts dè municipau a couedhi mè dèmandâ d'allâ avoué llhi, a né, dein do bou dè Monacervaz ! La ié dè : Quand on a on caïon a l'otto, on ne ballie pas la lètia i vesins !

(Traduction)

— Qu'as-tu, ma pauvre Judith ? Tu es toute renfrognée !

— Il y a bien de quoi ! Pensez-voir que ce gueux de municipal a essayé de me demander d'aller avec lui, ce soir, dans le bois de Monacervaz ! Je lui ai dit : Quand on a un caïon à la maison, on ne donne pas le « petit lait » aux... voisins.

Troisième prix : 5 fr. (Lucien Pouly, Chavannes-Renens, av. de la Gare 7.)

— Vo ne saidé pas... Lo syndico l'a trova son valet qu'imbransiva sa novalla serveinta !

— Lé prâo galeza so feré envia a non dzouveno.

— Me, ne lo crayo pas ! L'ai yé éta prâo grand teimp et cein né m'ai jamais arreva...

(Traduction)

— Vous ne savez pas laquelle, le syndic a trouvé son fils qui était en train d'embrasser sa nouvelle servante !

— Elle est assez jolie pour faire envie à un jeune !

— Moi, je ne crois pas ! J'ai été moi-même assez longtemps chez lui et... ça ne m'est jamais arrivé !

Quatrième prix : un abonnement transmissible : Georges Rieben, Beau-Séjour, à Lausanne).

1^{re} commère : Avez-vous des nouvelles de Julie ?

2^e commère : Oui, elle a eu une grave maladie, mais le médecin la trouve mieux.

3^e Commère : Et toi ?

2^e commère : Oh ! moi... je ne l'ai jamais trouvée bien !

Cinquième prix : un abonnement transmissible (Fanchette M. H. Amiguet, Ollon).

M^{me} la conseillère : Pensez-vous laquelle ! On parle de rapprendre le patois dans les écoles !

Tante Rose : T'y possible au monde ! Pour le coup, c'est nos anciens qui vont être contents.

La mère-chignon : Pardi ! ça vaudrait autant que de « kritzmatzer » comme par... là-bas !

Sixième prix : un abonnement transmissible (M. A. Despland, Les Riaux, Château-d'Oex).

L'Amélie : Mâ, dité-vai, lé macaronis

dein la plliaina dau Pôchon dzolâ !

La Justine : Eh, mon Dieu, e-te possibllio. La Caton d'a u la goirdza bielliaie.

(Traduction)

L'Amélie : Mais dites-vous, les macaronis dans la plaine du Pô sont gelés !

La Justine : Eh, mon Dieu, est-ce possible ? Le Caton en a eu la bouche bouclée.

Septième prix : un abonnement transmissible (Ch. Montandon, Les Boverattes, Pully.)

Vote féminin en matière communale

La « triplice » du Parti révolutionnaire féministe délibère :

— Alors, c'est entendu, on dégomme cet poison de syndic ?

— Oui, mais qui mettre à la place ?

— Bin, sa belle-mère ! Il en fera une jaunisse !

Viennent ensuite : M. M. C., de Vucherens ; Mlle L. Mongeot, Neuchâtel ; Tante Louise, Gryon ; A.-L. Crisinel, Denezy ; Mme P. Marchand, Boulens ; Mme A. Capt, Préfleuri 4, Lausanne ; A. Michaud-Mercier, Orbe ; Louise Jaquier-Jan, Saint-Sulpice ; Samuel Gander, Château-d'Oex ; Mme Barraud, Orbe ; Mme Bovay-Yersin, Rougemont et Mlle M. Jaton (fille d'Héli), à Sugnens.

Vaudois...!

Le verre de l'amitié se boit au
BUFFET DE LA GARE

Robert PÉCLARD

LAUSANNE

*Depuis six générations
les bons Vaudois fument*

GRANDSON

4/3 légers

4/3 forts

Vautier Frères & Cie 1832

